

Philippe Andlauer
514 chemin des Féoutriers
04110 Aubenas les Alpes

Tél : 04 92 76 61 79
Cél : philippeandlauer@orange.fr

Madame Brigitte Moya
Maire d'Aubenas les Alpes
Mairie, Place des Marronniers
04110 Aubenas les Alpes

Recommandé avec Accusé Réception

Aubenas les Alpes, 8 décembre 2020

**Droit de réponse au compte rendu
du conseil municipal du 17 septembre 2020**

Madame le Maire,

Dans sa partie « *Questions diverses* », le compte rendu du conseil municipal tenu le 17 septembre dernier traduit un véritable procès d'intention instruit à charge à partir de propos à caractères calomnieux.

Publié sur le site officiel de la mairie, ce compte rendu est donc publique et consultable par tout un chacun, habitant ou non d'Aubenas les Alpes. Sa partie « *Questions diverses* » me met en cause sans que j'ai pu exposer mon point de vue sur les faits décrits. Dès lors, le conseil municipal porte atteinte publiquement à mon honneur, à mon image et à ma réputation allant même jusqu'à envisager un recours à la gendarmerie ou un tribunal comme suite à mes demandes écrites d'information : ce que le conseil municipal interprète comme du harcèlement n'est jamais que l'expression de mon souci d'obtenir des informations et des réponses aux questions que suscite un dossier dont l'impact ne paraît pas sans conséquences pour la commune. Participer à une concertation en disposant des informations nécessaires ne relève ni de harcèlement, ni d'un comportement négatif, loin de là !

Un droit de réponse s'impose donc sous la forme de la déclaration jointe au verso, que je vous demande de publier en annexe au compte rendu du conseil municipal en objet, et de m'en tenir informé en le communiquant à chacun des membres du conseil.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération.

PJ-au verso : ma déclaration du 8 décembre

Déclaration

Découvrant avec stupeur sur le site de la mairie les propos calomnieux développés à mon rencontre dans les questions diverses exposées le 17 septembre dernier en conseil municipal sur la seule question de ma demande de consultation de documents administratifs, je souhaite porter à la connaissance du public les éléments suivants, dans l'ordre du déroulé qui en est présenté au vu et au su de tous, dans le compte rendu officiel du conseil municipal, mis sur le site de la mairie.

Aujourd'hui, ce site, donné pour être régulièrement abondé, souligne davantage par ses absences l'étonnante publicité faite autour d'une simple demande de consultation de documents administratifs destinée à comprendre un dossier qui, initié en 2017, n'a été présenté en réunion publique que le 30 juillet dernier, et ne paraît pas sans conséquences pour la commune :

P 4/6

1^{er} § : ma réponse « *je n'ai pas le temps* » à la question de l'élu de la république me demandant ce que je cherchais au travers de mes démarches était une réponse sereine, issue du fait même que le temps restreint qui m'était imparti en mairie ne permettait malheureusement pas de développer un échange satisfaisant.

P 5/6

4^{ème} § : le site de la mairie paraît encore aujourd'hui bien dépourvu en matière de comptes rendus.

5^{ème} § : les observations rapportées sur l'assise du PLU évoqué sont affligeantes et je tiens les *Matériaux* constitués en commission extra-municipale à la disposition de tous.

6^{ème} § : ayant confié mes suffrages à la liste l'ayant emporté en mars dernier, je n'ai jamais fait partie d'aucune opposition contrairement à ce qui est avancé de manière détournée dans ce texte.

7^{ème} § : une « *attitude méprisante vis à vis de l'élu* » est très clairement opposée à ma nature et à l'égalité que je porte aux habitants comme aux élus de la commune.

Page 6/6

1^{er} § : loin de moi la perspective décrite en faveur d'une « *crise relationnelle* » ou municipale que rien ne justifie.

3^{ème} § : « *ils ont été trop loin* » : de qui parle-t-on ?

4^{ème} § : « *ils* » encore et encore...

5^{ème} § : le maire « *suggère que l'on appelle la préfecture, suite à la circulaire du garde des Sceaux, afin qu'elle nous mette en relation avec un service juridique ou le tribunal pour faire cesser ce harcèlement* ». Quel harcèlement ? Je demande simplement des informations, et m'y attelle dans le respect le plus total de l'institution et de son organisation.

6^{ème} 7^{ème} 8^{ème} § : force est de constater l'agressivité décrite à mon rencontre ; va-t-elle s'amplifier par le simple fait de rappeler la légitimité d'une banale demande s'attendant davantage à trouver en face une fierté pour la qualité des documents remis, qu'une volée de bois vert ?

Je rappelle, s'il en était besoin, qu'inscrit et votant régulièrement dans la commune depuis l'acquisition de la propriété des Féoutriers en 1964, je n'ai jamais été candidat à aucune élection (ni sur liste ni de manière indépendante), et y ai régulièrement soutenu, totalement et sans réserves depuis notre installation en 2001, les équipes municipales successives en m'investissant sans compter dans les problématiques ambiantes.

Philippe Andlauer
8 décembre 2020